ROUBAIX

Conseil Municipal

Le Conseil municipal de Roubaix s'est réuni mardi soir, sous la présidence de M. Lebas, maire, à l'effet de nommer les membres des différentes commissions municipales :

MM. Lepers et Carpentier sont absents excusés. M. Verbeurgt est élu secrétaire. Les procès-verbaux de la séance du 19 mai sont adoptés.

Les Commissions municipales permanentes sont composées de la façon suivante :

1re Commission. — Instruction publique, Caisse des Ecoles, Sanatorium, Beaux-Arts, Musique, Théâtres, Cantines scolaires : MM. Thérin et Wattremez, adjoints au maire ; Verbeurgt, Lefebvre, Fiers, Coupez, Carpentier, Bardiaux, Roussel, Decock, Bracq et Lorthiois, conseillers municipaux.

2e Commission. — Bâtiments, Voirie, Promenades et jardins, Eclairage public, Tramways, Eaux, Epuration des eaux de l'Espierre, Contentieux : MM. Watremez et Lepers, adjoints au maire ; Dujardin, Kimpe, Mangin, Porteman, Lorthiois, Hiltrop, Nys, Bardiaux, Desplanques et Joseph Olivier, conseillers municipaux.

3e Commission. — Assistance publique, Etablissements charitables, Mont-de-Piété, Crèches, Retraites ouvrières : MM. Debaisieux et Dupré, adjoints au maire ; Roussel, Mangin, Dumont, Vanherpe, Decock, Nys, Sary, Lemarque, Desurmont et Desplanque, conseillers municipaux.

4e Commission. — Assainissement, Hygiène, Salubrité, Inspection sanitaire, Foires, Halles et marchés, Bains publics, Ecole de natation, Abattoir, Ebouage : MM. Dupré et De Brabander, adjoints au maire ; Coupez, Lefebvre, Morel, Roger, Fiers, Vanoverbeke, Desurmont, Delattre, Kimpe et Vanherpe, conseillers municipaux.

5e Commission. — Finances, Octroi, Contributions et taxes diverses, Pesage et mesurage, Droits de place : MM. De Brabander et Debaisieux, adjoints au maire ; Coupez, Olivier, Corbeau, Fiers, Desplanque, Lorthiois, Vanherpe, Carpentier, Verbeurgt et Delattre, conseillers municipaux.

6e Commission. — Etat-Civil, Fêtes publiques, Sapeurs-Pompiers, Pompes funèbres, Cimetière : MM. Lepers et Thérin, adjoints au maire ; Morel, Hiltrop, Verbeurgt, Leman, Bracq, Nys, Porteman, Carpentier, Kimpe et Sory, conseillers municipaux.

Commission de surveillance du Sanatorium — MM. Thérin, Debaisieux, Bracq, Morel, Roger, Olivier, Vanoverbecke, Vanherpe, Verbeurgt, Lefebvre, Nys, Hiltrop.

Commission municipale scolaire. — MM. Marcoux, Biat, Lombart, Hespel, Doise, Delannoy, docteur Labbe, Véran, Douai, Lerouge, De Rycke, Dansette.

Eaux et épuration des eaux de l'Espierre. — Watremez Henri, Coupez Adolphe et Fiers.

Caisse municipale des retraites. — MM. Watremez, De Brabander et Lepers.

Commission du legs Boucher-de-Perthes. — MM. Debaisieux, Nys, Lorthiois, Olivier, Marcoux.

Commission administrative du Bureau de bienfaisance. — MM. Dumont et Vanherpe.

Commission administrative du Mont-de-Piété. — MM. Achille Dujardin et Henri Verbeurgt.

Commission cantonale de statistique agricole annuelle : M. Dujardin.

Commission de perfectionnement de l'Ecole pratique du Commerce et d'Industrie. — MM. Suquet, Chevalier, Broquet, Fœlix, Vitasse, Lempire, Cornet et Huysman.

Après la nomination des commissions, M. Lebas invite ses collègues à assister régulièrement aux séances au cours desquelles ils auront à examiner entre autres questions : la révision du tarif de l'octroi, le compte administratif de 1911, etc.

La séance est levée à 9 h. 35.

La révocation de M. Lescouffe

M. Lescouffe, directeur du service de l'ébouage, contre qui un arrêté de révocation a été pris par le citoyen Lebas, adresse à ce dernier la lettre suivante :

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de l'arrêté par lequel vous avez cru devoir me révoquer de l'emploi que je remplissais au Service de l'Ebouage.

Votre arrêté daté du 25 mai, me laisse une prévenance de six jours, puisque mes fonctions doivent cesser le 1er juin.

Vous n'ignorez pas, M. le Maire, que nul ne peut être privé subitement de son emploi sans être indemnisé suivant les lois.

Usant de ce droit, je réclame une indemnité égale à une année de traitement, plus le remboursement des versements effectués par moi à la Caisse des Retraites, avec intérêts composés. Je vous laisse également responsable du préjudice moral que me cause votre arrêté arbitraire.

Veuillez, M. le Maire, etc.

(signé) LESCOUFFE.

Le motif invoqué dans l'arrêté du maire est la suppression de l'emploi du chef de service de l'ébouage par suite de la convention passée avec la société Cail et Cie.

Or, si nos renseignements sont exacts — et comme l'usine ne marchera pas avant dix-huit mois — M. Lescouffe a dû être remplacé dès mardi matin par un nouveau titulaire, sans doute une créature de la nouvelle administration.

Le succès du « Choral Nadaud »

A PARIS

Le beau succès remporté par le Choral Nadaud à Paris a été accueilli avec joie par tous les Roubaisiens.

Mardi matin, l'Administration municipale donnait l'ordre de pavoiser en l'honneur des lauréats. Aussitôt des faisceaux de drapeaux tricolores ont été appendus à l'Hôtel-de-Ville et dans la rue de la Gare.

Les Roubaisiens s'apprêtent à faire à leurs concitoyens une magnifique réception.

Ajoutons que la décision du jury parisien prête à maintes critiques. On ne s'explique pas, en effet, le partage du prix d'honneur ; car, au dire de gens compétents qui ont assisté à l'audition du Choral Nadaud et des Instituteurs chanteurs de Prague, la supériorité de la société roubaisienne était manifeste. On ne peut, en effet, mettre en ligne de compte un choral de 250 membres — tous excellents chanteurs — et une phalange de 50 membres.

Cette décision du jury est, d'autre part, en contradiction avec celle prise la veille par le jury des harmonies.

On sait en effet que le jury, en vertu du règlement, a, le dimanche, refusé de partager le prix de dix mille francs entre l'Harmonie de Courrières et le Cercle Berlioz de Lille.

Pèlerinage annuel des Roubaisiens à Montmartre. — La réunion préparatoire des adhérents au pèlerinage du samedi 1er juin aura lieu le mercredi 29 mai, à la Maison des Œuvres, rue du Vieil-Abreuvoir, à huit heures et demie du soir.

Les Roubaisiens désirant prendre part à ce pèlerinage sont instamment priés d'assister à cette réunion.

L'élève Gilles. — Davidée Birot. — Les frontières du cœur. — Intéressantes nouveautés. — LECTURE POPULAIRE, 36, Grande-Rue.

Conseil Supérieur du Travail. — Elections en 1912 des représentants des Syndicats ouvriers. — La liste électorale provisoire, dressée conformément à l'article 12 du décret du 14 mars 1903, modifié par les décrets des 27 janvier et 4 août 1904, 24 juin 1907 et 30 avril 1909, est déposée à la Mairie de chacune des communes où elle mentionne des syndicats électeurs. En outre, elle a été adressée aux Bourses du Travail et aux Conseils de Prud'hommes.

Les intéressés sont invités à en prendre connaissance.

Les protestations seront reçues par le Préfet du Département jusqu'au 15 juin 1913, délai de rigueur.

La mauvaise bordure. — Le docteur Debuchy a fait transporter à l'hôpital un ouvrier plisseur, Léon Etienne, 43 ans, 59, rue du Fontenoy. Cet homme passait dans la rue, lorsqu'il glissa et tomba sur le trottoir.

Dans sa chute, il s'est fracturé la jambe droite.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

POUR PREMIERES COMMUNIONS
Chocolats extras et Dragées
Qualités supérieures. 5, Rue du Priez, Lille 090

du 28 mai

Naissances. — René Vandekerckhove, boulevard de Cambrai, 60. — Nelly Devienne, avenue Julien-Lagache. — René Masure, rue des Anges, 34. — Raymonde Carlier, rue de la Vigne cour Ste-Thérèse, 3.

Mariages. — Fernand Dhelft, teinturier, rue de Lannoy, cour Delplanque, 8, et Blanche Catelain, piqûrière, rue Carpeaux, 43.— Oscar Demaegt, teinturier, à Wattrelos, et Marie Roose, encaisseuse, rue Bayart, 2. — Léon Vanceunebroecke, maréchal des logis au 61e rég. d'artillerie, à Mourmelon-le-Grand, et Valérie Dhal, modiste, rue de Flandre, 52. — Arthur Delescluse, couvreur, rue du Pile, cour Orange, 11, et Jeanne Dillies, cannetière, rue Kléber, 33. — Edmond Petrieux, domestique, rue du Tilleul, 365, et Marie Bonte, couturière, rue de la Balance, 93. — Henri Hus, domestique, à Tourcoing, et Marie Duquesne, piqûrière, boulevard de Cambrai, 4. — Jules Sueur, pileur, rue Bell, 17, et Raymonde Lemaire ,piqûrière, rue Belle, 8. — Delphin Lambrecq, emballeur, rue de la Tortue, 5, et Elise Piette, couturière, rue Dampierre, 51. — Ferdinand Verspeeten ,rattacheur, r. Bernard, c. Mayot, 11, et Eugénie Gabriel, tisserande, rue Bernard, 33. — Arthur Remy, débardeur, rue Pierre-de-Roubaix, imp. St-Paul, 14, et Berthe Merlier, doubleuse, rue de Flandre, 29. — Ambroise Lallemand menuisier, rue Perrot, 34, et Valentine Boulard, couturière, place Chaptal, 2. — Cyrille Debaudringhien, trieur, à Wattrelos, et Jeanne Delcourte, demoiselle de magasin, rue de Denain 175 bis, cour Degrieck, 9. — Albert Delmotte, rattacheur, rue Lacroix, cité Delannoy, 29, et Hélène Laevens, soigneuse, rue Delattre, 8. — Louis Hennebaut, plafonneur, rue Marc-Seguin, 21, et Zulma Verstraete, empaqueteuse, rue d'Alger, cité Dujardin, 4. — Henri Mulliez, mécanicien, à Hem, et Célina Moulart, dévideuse, r. d'Avelghem, 12. — Gaston Soleau, garçon boulanger ,rue de l'Ermitage, 25, et Pauline Herman, bambrocheuse, rue Monge.

Elise Fruleux, mécanicien, à Croix ,et Anna Vannorden, soigneuse, rue de Carchem, 8.— Joseph Carette, parqueteur, à Croix, et Léocadie Mariage, s. p., rue de Wasquehal, 34. — Eugène Debruyne, paqueteur, rue St-Antoine, 64, et Sidonie Copejans, s. p., même rue 68. — Albert Maure, préposé d'Octroi, boulevard de Mulhouse, maisons Lecomte, 3, et Julia Duhamel, parfumeuse, rue Ma-Campagne, c. Pontier, 6. — Henri Vanderperre ,charbonnier, à Croix, et Berthe Claeys, ouvrière confectionneuse, rue de Béthune, 33. — Emile Deledique, lamier, rue Miln, 42, et Céline Dervaux, bobineuse, rue d'Alma, fort Frasez, 39. — Pierre Bernaille, préposé des douanes, rue de Blida, (caserne), et Aimée Rousseau, lingère, rue d'Alger, 53. — Jules De Bruille, tisserand, rue de la Lys, 15, et Blanche Vandewalle ,ménagère, rue Blanchemaille, cour Joye, 9. — Albert Heinemann, représentant, rue de l'Epeule, 44, et Marceline Clément, couturière, rue de Sébastopol, 62. — Auguste Verhaege, apprêteur, rue de Flandre, 138, et Emélie Poulain, employée de commerce, id.— Achille Duforest, fileur, rue de la Redoute, 117, et Madeleine Van Eeckhoutte, rattacheuse, id. — François Derveaux, ourdisseur, rue du Tilleul, 227, et Julia Quint, journalière, rue Masséna, 13. — Edmond Hugebaert, casquetier, rue de Mouvaux, cour Frère, 24, et Alphonsine Windez, soigneuse, rue Solférino, cour Hespel, 6. — Louis Demaline, liseur de dessins, à Croix, et Catherine Mincke, ménagère, rue de Wasquehal, 16. — Charles Bozzali, ébéniste, rue de Flandre, 41, et Hélène Lecrenier, femme de chambre, rue des Villas. — Jules Godard, instituteur libre, rue de l'Alouette, 38 bis, et Marie Lecocq, repasseuse, rue du Tilleul, 154.

André Thieffry, employé de commerce, à Tourcoing, et Marie Delhaye, couturière, rue de Maubeuge, 35. — Joseph Van Bunderen, mannelier, rue d'Alger, c. Maillet, 4, et Maria Duquesne, tisserande, rue d'Alger, 55. — Georges Leroy, teinturier, rue de la Conférence, 72, et Augustine Bray, rattacheuse, même rue, 62. — Charles Polfliet, maçon, rue de Tourcoing, cour Janville, 16, et Cécile Bourg, rattacheuse, rue de Tourcoing, 52. — Albert Desmarets, teinturier, rue Voltaire, c. Fontaine, 1, et Aurélia Masurel, bambrocheuse, rue Molière, c. Follet, 1.— Théodore Tand, peintre, rue Bernard, 64, et Marie-Zoé Dutrannois, soigneuse, rue et cour Bernard, 2. — François Vanlierde, cordonnier, rue de Maubeuge, fort Loridan, 52, et Séraphine Verscheldén, soigneuse, rue de Soubise, c. Watteau, 19. — Joseph Vergauwen, ajusteur, rue Beaumarchais, cour Gérard, 3, et Angèle Pluquet, piqûrière, rue des Carmes, 24. — Albert Fleurquin, plafonneur, rue de France, 99, et Yvonne Denis, bobineuse, id. — Jules Poorterman, journalier, rue Bernard, c. Mayot, 11, et Marie Lequeux, couturière, mêmes rue et cour, 1. — Georges Bogaert, peintre, rue Decrême, 185, et Germaine Garbellez, soigneuse, rue Nabuchodonosor, cour Dupont, 3. — Henri Delcour, mécanicien, rue Duflot, 17, et Marcelline Pottier, piqûrière, rue du Pile, 160.

Gustave Quiévreux, tailleur d'habits, rue Basse-Masure, 47, et Joséphine Vanherswynghels, soigneuse, rue du Cartigny, cour Lecrenier, 1. — Jules Messelin, trieur, rue de l'Ommelet, imp. Balzac, 22 et Louise Courcier, bambrocheuse, mêmes rue et imp. 49. — Charles Coetsier, paqueteur, à Wattrelos, et Léa Deplanque, doubleuse, rue Franklin, 141. — Constant Chombart, négociant en épiceries, rue de l'Epeule, 68, et Germaine Voisart, s. p., rue Descartes, 3. — Désiré Simon, rattacheur, quai de Wattrelos, maisons Dehermont, 4, et Angèle Maugin, soigneuse, rue des Longues-Haies, cour Mulliez, 2. — Oscar Cornille, employé aux tramways, rue Turgot, imp. Saint-Joseph, 3, et Germaine Leman, encaisseuse, rue de la Vigne, c. Ste-Thérèse, 12. — Alexis Vanstraeten, vannier, rue du Nouveau-Monde, 61, et Louise Janssens, tisserande, rue de la Tortue, 1. — Arthur Verbeken, ajusteur, rue de la Perche, c. Lepers, 1, et Maria De Roeck, rattacheuse, rue des Fleurs, cour Desrousseaux, 49.

Décès. — Joséphine Desbarbieux, 72 ans, s. p., rue de Lannoy, 357. — Louis Tavernier, 66 ans, apprêteur, rue de l'Ommelet, cour Ferret, 39. — François Chevalier, 4 ans, rue Richard-Lenoir, 87. — Charles Claeysen, 53 ans, camionneur, rue Watt, cour Six, 2. — Marie Joskin, 28 ans, s. p., avenue Julien-Lagache.— Marie Scherpereel, 35 ans, peigneuse, id. — Alexandre Catteau, 67 ans, s. p., id. — Désiré Dujardin, 2 ans, id. — Lucien Sauvage, 5 m., idem.

WATTRELOS. — Du 28 mai. — Naissances. — Mireille Fontaine, rue du Bech. — Georges Russchaert, rue Carnot, 28. — Lucien Vancoillie, rue du Damier, 27. — Jeanne Dubus, rue Claude-Bernard. — Léonne Vanherpe.

Mariages. — Joseph Boulanger, emballeur, et Héléna Delfosse, bobineuse. — Henri Renard, tisserand, et Laure Dubuquoi, soigneuse. — Carlos Debuchy, domestique, et Marie Pétillon, bobineuse. — René Desmet, ouvrier agricole, et Irma Declercq, servante. — Gustave Delrue, tisserand, et Eugénie Dubois, journalière. — Kléber Guilbaud, domestique, et Jeanne Merlin, ourdisseuse. — Samuel Pottier, apprêteur, et Zoé Labousse, éplucheuse.

Décès. — Natalie Lecroart, 67 ans, rue de Tourcoing, 153. — Marie Duhamel, 61 ans, rue du Moulin, 28. — Amélie D'hallewyn, 77 ans, rue de Tourcoing. — Thérèse Ogaerden, 67 ans, rue du Crétinier, 10.

CROIX

L'élection de dimanche 2 juin. — Les 57 électeurs domiciliés dans la partie de territoire dont l'annexion est demandée par la Ville de Roubaix, sont appelés à élire, dimanche prochain, une Commission Syndicale qui donnera son avis sur le nouveau projet d'annexion.

Le scrutin sera ouvert à la Mairie, de huit heures du matin à six heures du soir.

Accident de travail. — Aux Machines Agricoles : Gustave Wattine, 27 ans, rue de l'Epeule, s'est coupé à l'index gauche. 20 jours de repos. Docteur Demoulin.

Les insultes à la police. — Un jeune homme de 20 ans, Jean Proseo, chauffeur d'auto, Grand'Place, a été mis en état d'arrestation pour ivresse, insultes et menaces envers le garde Roger, alors que celui-ci était de service sur le Champ de Foire.

L'agression nocturne de lundi. — Les trois individus, Maurice Macoq, Emile Cooren et Léon Dupré, dont nous annoncions l'arrestation, ont été interrogés mardi matin par M. Jérôme, commissaire.

Nous savons déjà que Macoq a avoué être l'auteur des coups de couteau ; ses deux camarades ont protesté de leur innocence ; ils étaient avec le premier, mais n'ont pas donné un seul coup à Faucompré ; au contraire, ce serait celui-ci qui, avec deux autres, aurait frappé Léon Dupré et même terrassé et blessé...

Après deux heures d'interrogatoire, M. le commissaire remit les trois amis à la gendarmerie, qui les a transférés à Lille.

M. Albert Faucompré, sauf complications, se remettra assez vite de ses blessures.

CROIX. — Du 28 mai. — Naissances. — Henri Décottignies, rue Eugène-Guillaume, 7. — André Sadones, rue Berthelot, 11.

Mariages. — Auguste Pessemier, apprêteur, à Roubaix, et Marie Tondeleir, soigneuse, à Croix.— Charles De Cooman, échantillonneur, à Roubaix, et Lucie Breyne, paptière, à Croix. — Albert Haucq, tisserand, à Croix, et Marie Herman, rattacheuse, à Croix. — Léon Vandevelde, domestique, à Croix, et Ernestine Guildez, giletière, à Croix.— Emile Savary, apprêteur, à Croix, et Célina Cambier, soigneuse, à Croix.

Décès. — Maria Craven, 85 ans, s. p., place de la République, 5.

WASQUEHAL

Tapage. — Lundi après-midi, le nommé J.-B. Vanostuyse, 25 ans, demeurant rue Deldalle, qui était dans un état d'ébriété, s'est pris de querelle avec Mme Derache, cabaretière, rue Ferrer, où il brisa une table et des verres.

Le garde Dupont appelé en toute hâte, lui a dressé procès-verbal pour tapage et bris de clôture.

Accidents de travail. — Un ouvrier de l'usine Eycken et Leroy, Henri Fieux, 35 ans, 32, rue Jean-Bart, a eu les annulaire et médium gauches écrasés sous une berline. 20 jours de repos. Docteur Liénard.

— Lundi après-midi, le jeune Edouard Lemaire, rue de l'Egalité, s'est foulé le poignet en jouant au ballon. Quelques jours de repos suffiront à sa guérison.

LEERS

Classement des chevaux. — Le classement annuel des chevaux a eu lieu mardi, à sept heures du matin, sous la présidence de M. Poullier, lieutenant de cavalerie territoriale ; MM. Guerin, vétérinaire, Derache et Lepoutre, adjoints ; Désiré Plouvier et Salembier Henri, composaient la Commission.

Parmi les 67 chevaux examinés, 25 ont été ajournés ou réformés et 42 classés susceptibles à être requis.

LEERS. — Naissance. — Suzanne Debaudrenghien, Trieu de Carihem.

Décès. — Yvonne Cousart, 7 mois, au Petit-Tourcoing.

TOURCOING

Statistique démographique et sanitaire d'avril

En avril dernier, il a été enregistré 113 naissances contre 116 dans le mois correspondant en 1911. Il y a eu 115 mariages contre 92 en 1911. Décès : 86 contre 101 en 1911.

Les causes de décès sont : fièvre typhoïde, 1 ; diphtérie, 1 ; grippe, 4 ; tuberculoses diverses, 16 ; cancer, 5 ; méningite, 2 ; hémorragie, 6 ; maladie de cœur, 6 ; affections de l'appareil respiratoire, 7 ; affection de l'estomac, 1 ; diarrhée, 2 ; cirrhose du foie, 1 ; néphrite, 9 ; septicémie, 1 ; débilité congénitale, 1 ; sénilité, 6 ; mort violente, 1 ; suicide, 1 ; autres maladies, 13.

Maladies infectieuses. — Un jeune garçon âgé de 12 ans, a été admis à l'hôpital, pour y être soigné de la fièvre typhoïde ; un jeune enfant pour la diphtérie et un autre pour la scarlatine. Toutes les mesures d'isolement et de désinfection ont été prises pour éviter la contagion.

Désinfections. — Il a été procédé à la désinfection de chambres, literies, vêtements, etc., de diverses maisons d'habitation, pour les causes énumérées ci-après : fièvre typhoïde, 1 ; scarlatine, 3 ; diphtérie, 2 ; tuberculoses diverses, 7 ; et six autres pour autres maladies, sur la demande des docteurs traitants.

A la suite d'un commencement d'épidémie de varicelle, les locaux d'une école publique de filles ont été désinfectés, et toutes mesures d'isolement ont été prises pour éviter la contagion.

Permis de construire. — Quarante-cinq demandes d'autorisation de construire, formant un ensemble de 48 maisons destinées à l'habitation, 5 immeubles à usage de magasins, bureaux, atelier, usine ; le reste consistant en agrandissements, surélévation, aménagements intérieurs, transformations diverses, construction de caves, fosses d'aisances, verandah, etc., ont été déposées au Bureau d'Hygiène. 35 permis de construire ont été délivrés immédiatement, les dix autres n'ont pu l'être qu'après rectifications et additions aux plans déposés à l'effet de les mettre en concordance avec le règlement sanitaire et la loi du 15 février 1902 (hauteur des pièces destinées à l'habitation de jour et de nuit, cube d'air, épaisseur des murs mitoyens, fosses d'aisances à distance règlementaire des puits et citernes, emplacement des puits, engagement de prendre les eaux potables, etc.

Un propriétaire a été l'objet d'un procès-verbal pour avoir fait construire contrairement au règlement et aux plans déposés, des chambres dont la hauteur n'était que de 2m50 au lieu de 2m80 ; les travaux ont dû être remaniés sans délai pour donner satisfaction au règlement.

Analyses. — Le Laboratoire municipal a procédé à l'analyse chimique et bactériologique de divers échantillons d'eau prélevés par les soins du service, à la suite de plaintes et réclamations de locataires, sur la demande et aux frais des particuliers, et sur la propre initiative du service, notamment à la suite d'un cas de fièvre typhoïde.

A la suite de ces expériences, le bureau d'Hygiène a fait procéder à l'installation des eaux potables dans plusieurs immeubles et fait combler jusqu'au niveau du sol trois puits dont l'eau a été reconnue impropre à la consommation.

Salubrité des immeubles. — Quinze enquêtes ont été instruites, dont 11 à la suite de plaintes émanant de diverses personnes habitant notre ville et 4 sur l'initiative du bureau d'Hygiène pour les causes ci-après désignées : Manque d'eau, eau impropre aux usages alimentaires, assainissement d'immeubles, puisards absorbants, eaux ménagères stagnantes, cabinets et fosses d'aisances en état défectueux, etc...

Presque tous les propriétaires ont donné satisfaction dans le moindre délai aux prescriptions ayant fait l'objet des injonctions du Bureau d'Hygiène. Pour les autres, des arrêtés ont été notifiés enjoignant à divers propriétaires de faire effectuer les travaux suivants, dans des délais variant de 15 jours à un mois.

1° Suppression d'un puisard absorbant ;

2° Cimentage d'une cuvette d'égout à l'effet d'éviter les infiltrations ;

3° Fermeture de puits et installation des eaux potables de la canalisation publique ;

4° Suppression de dépôts d'immondices dans les rues privées.

Divers rapports concernant l'état général d'insalubrité de plusieurs immeubles ont été transmis à la Commission sanitaire de la 4e circonscription pour l'avis à donner en exécution des prescriptions de la loi du 15 février 1902. Les propriétaires intéressés ont été convoqués à l'effet de prendre connaissance des dits rapports et présenter leurs observation et réclamations s'ils le jugent utile.

Plusieurs plaintes reconnues non fondées ont été classées par le Service.

Etablissements classés (insalubres, dangereux ou incommodes).

Une importante chaudronnerie a été l'objet d'un arrêté d'autorisation.

Un dépôt de chiffons et d'os, fonctionnant sans autorisation, l'intéressé a été mis en demeude de présenter une demande régulière et de prendre toutes les mesures nécessaires prescrites par les règlements administratifs relatifs à ce genre d'industrie insalubre.

Enfin, quatre établissements autorisés (fonderies de fer, de cuivre, fabrique d'huile et couleur d'aniline) étant installées sans qu'aient été suivies les prescriptions des arrêtés respectifs d'autorisation, des injonctions ont été notifiées aux industriels exploitants, les mettant en demeure de s'y conformer dans un délai de deux mois, faute de quoi, des procès-verbaux de contravention seront dressés pour constater les contraventions et déférés aux tribunaux compétents.

ORFEVRERIE argent et métal argenté
Ve ROMMENS-VANZEVEREN, 13, Gde-Place 0276

Paroisse du Sacré-Cœur. — Demain jeudi, à huit heures un quart du soir, à la Maison Saint-Charles, rue de Strasbourg, 27, sera donnée une conférence avec projections sur « Le Maroc » par le soldat Deflandre, caporal en garnison dans ce pays.

Les accidents. — Un ouvrier monteur d'appareils de chauffage, Edouard Vandendriesche, 49 ans, à la suite d'un faux pas, est tombé et s'est fracturé la deuxième côte. Docteur Delegrange ; repos de trente jours.

— Charles Vandenbrouck, 25 ans, batteur, rue du Moulin, annulaire droit comprimé entre un engrenage et un tourillon : Section de la moitié de la phalangette. Repos de trois semaines.

— Albert Delesalle, 20 ans, dégorgeur, rue de Dunkerque, bras gauche pris dans son métier. Plaie du coude. Docteur Debuchy ; repos de vingt-cinq jours.

— Anaïs Duterte, 31 ans, soigneuse, rue du Cymbale, auriculaire gauche écrasé. Docteur Delegrange ; repos de quinze jours.

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

du 28 mai

Naissances. — Prosper Tiberghien, rue de Racine, 16.— Jean Desrousseaux, r. Hoche, 37.

Mariage. — Emile Vollestindt, teinturier, et Catherine Vandesompele, soigneuse.

Décès. — Pierre Pluquet, 68 ans, cafetier, rue de la Gare. — Rosalie Verfacque, 59 ans, s. p., rue Châteaudun, 32. — Rosalie Logé, 76 ans, s. p., rue des Villas, cour Bataille, 5. — Marie Trachet, 57 ans, s. p., rue Nationale, 122. — Clara Callens, 28 ans, s. p., id. — Léonie Masquelier, 68 ans, s. p., rue d'Havré, 8.

BONDUES

La Réunion Générale de la Société de Secours mutuels « SAINT-VAAST »

La réunion générale annuelle a eu lieu lundi. Elle a été précédée d'un obit, chanté à onze heures, à l'intention des membres défunts. Au cours de la messe, M. l'abbé Loridan, curé de la paroisse, a prononcé une allocution, dans laquelle il félicita les mutualistes de cette pieuse coutume.

La réunion se tint à la mairie. Elle était présidée par M. René d'Hespel, maire et président de la Société, entouré de MM. Julien Destruquoy et Léon Desbonnets, vice-présidents, J.-B. Deheule, secrétaire, Louis Despatures, secrétaire adjoint, Jules Decottignies, trésorier, M. l'abbé Loridan, etc....

LA SITUATION FINANCIÈRE

M. Emile Delafertrille, secrétaire-adjoint, donne lecture du compte-rendu de la séance précédente et passe en revue la situation financière de la Société, qui se présente comme suit :

L'avoir, au 1er janvier 1911, était de 7.002 fr. 38. — Les recettes, qui s'élèvent à la somme de 4.761 fr. 83, se décomposent de la façon suivante : membres honoraires, 345 f. 75; membres participants, 3.420 f. 70; encaissements divers, 995 f. 38.

Les dépenses ont atteint 3.952 f. 95. En voici le détail : médecin, 456 f. 75 ; frais de pharmacien, 587 f. 25 ; secours en argent aux malades, 2.252 f. 75 ; frais funéraillies, 71 f. 55.

L'avoir au 1er janvier 1912 était donc de 7.811 f. 26.

Le procès-verbal est adopté sans observations.

Cinq nouveaux membres sont admis. Puis M. le Maire procède à la remise des médailles aux nouveaux pensionnés, qui sont MM. Louis Delfortrie, Henri Allart, Adolphe Delbart, Oscar Lamarque, Louis Samain et Xavier Bouche. M. d'Hespel leur adresse ses félicitations et un vivat est chanté en leur honneur.

Notre mandat est terminé, dit alors M. le Maire. Pendant ces quatre années nous nous sommes efforcés de rendre notre chère Société plus prospère, et vous constaterez que nous n'avons pas mal réussi. Il y a quatre ans, nous avions 56 membres honoraires ; nous en avons aujourd'hui 69. Il y avait à cette même époque 256 membres participants ; ils sont aujourd'hui 280. De plus, le nombre de pensionnés est monté de 14 à 19. Cela est une preuve évidente de la vitalité de la Saint-Vaast.

M. le président adresse ensuite des remerciements, au nom du bureau, à tous les membres de la Société pour la confiance et la sympathie qu'ils ont témoignées à ce dernier durant les quatre années écoulées.

Au nom de la société, il remercie les membres honoraires, qui par leurs souscriptions, contribuent puissamment à sa prospérité. Il informe ensuite l'assemblée que le banquet qui va suivre la réunion est offert aux mutualistes par les membres du bureau.

M. d'Hespel remercie les membres du bureau, ses collaborateurs, et en particuliers M. Deheule, secrétaire, dont il exalte le dévouement et l'activité.

En terminant M. d'Hespel dit : « Si vous trouvez que nous avons bien rempli notre tâche, vous nous donnerez vos suffrages. Soyez convaincus que nous continuerons à travailler de tout cœur pour le bien et la prospérité de notre chère société.

« Si pourtant vous trouvez que d'autres seraient plus aptes, plus dévoués, plus désintéressés que nous, vous le direz. »

Sur la proposition de M. Desbuquoy, vice-président, un vivat est chanté en l'honneur de M. Deheule.

Celui-ci, vivement ému, remercie l'assemblée, et émet le vœu que jamais la politique ne s'infiltre dans la société dont le seul but est la charité, la prévoyance, la mutualité.

Ces paroles sont vigoureusement applaudies.

On procède ensuite à l'élection des membres du bureau, dont le mandat est achevé.

Le scrutin auquel ont pris part 136 votants a donné les résultats suivants :

MM. René d'Hespel, 121 voix ; Julien Desbuquoy, 121 voix ; Léon Desbonnets, 121 ; J.-B. Deheule, 121 ; Louis Despatures, 120 ; Jules Decottignies, 121 ; Ernest Jari, 121 ; César Loridan, 121 ; Adalbert de la Serre, 121 ; Gilbert Lamblin, 120 ; Fidèle Delafertrille, 120 ; Victor Dupret, 121 ; Henri Lehaene, 121 voix.

Ces résultats sont accueillis par des bravos, puis la séance est levée.

Dans l'après-midi un banquet réunissait les membres de la société, aux sièges de leurs sections respectives.

La fête a été empreinte de la plus vive gaieté.

MOUVAUX. — Naissance. — Marcel Carlier, rue Pasteur, 80.

Mariages. — Pierre Leroy et Marie Désobry. — Etienne Chais et Germaine Werbrouck. — Jules Vercambre et Angèle Nollet. — Jules Messian et Julia Deleu. — Ernest Dael et Suzanne Blondel.

Une affaire qui est une Œuvre

Le but précis, unique, poursuivi par la Société Nationale des Stations Thermales, c'est, sans parti-pris, de favoriser de toutes ses forces le développement des merveilleuses richesses thermales et climatériques de notre pays.

Et, déjà, ses efforts commencent à se faire sentir.

Mais les médecins qui envoient leurs malades à des stations judicieusement choisies ,ne sont pas les maîtres absolus de la question, leur seule volonté ne suffit pas pour la résoudre.

Il y a deux classes de gens seulement pour lesquels elle est résolue : ceux à qui leur situation de fortune permet, sans discussion d'office, d'exécuter l'ordonnance et ceux qui — officiellement pauvres et sans ressources — demandent aux Pouvoirs publics de prendre à leur charge les frais nécessités par leur envoi et leur séjour à une station thermale.

Mais, entre ces deux classes, il y a la foule innombrable de tous ceux qui vivent au jour le jour, honnêtement, laborieusement, mais sans pouvoir économiser, la foule de ceux qui doivent avant de penser à eux, penser à leur petite famille, à leurs vieux parents.

Imaginez donc la scène, hélas trop fréquente !

Le père est employé dans une grande administration, dans un grand magasin. Il y a trois enfants et une femme qui vivent de son salaire. On économise, on calcule, mais la vie passe, joyeuse et bonne, tout de même.

Un jour une crise de rhumatisme cloue au lit l'employé. Trois semaines de souffrances, puis la crise aiguë passe. Mais le pied est resté enflé et douloureux. Le malade boite pour marcher : c'est en vain qu'il essaie de reprendre son travail. Alors la grande administration laisse tomber les paroles redoutées : « Nous serons obligés de vous remplacer ».

Vite on rappelle le médecin qui, avec un peu de mélancolie et de pitié, car il a bien compris dit : « Rien à faire sans une saison à Dax ! »

Avec quel argent ?

Ah ! si quelqu'un voulait faire l'avance nécessaire, avec quel cœur, au retour, on se mettrait au travail pour le rembourser ! mais qui donc — 99 fois sur cent — en cette époque de méfiance réciproque — de lutte pour la vie à outrance — qui donc consentira à cela ?

La Société Nationale des Stations Thermales a pensé qu'elle se devait à elle-même, à son titre d'être ce « quelqu'un ».

A-t-elle pensé juste ?

Son initiative est-elle justifiée ?

Nul n'est mieux placé pour le dire que ceux qui sont les témoins quotidiens des misères que nous avons indiquées. C'est à eux que nous sommes allés le demander.

Le professeur Léon LABBE, sénateur, membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine dit :

« Vous allez au devant de ma pensée. J'ai vivement regretté que, législativement, on ne puisse rien faire à ce sujet.

« J'ai fait pour ma part mon possible pour que dans l'Orne les établissements thermaux — Bagnols, par exemple — accordent de grandes facilités aux malades.

« Vous voyez donc que vous réalisez un de mes désirs et je vous souhaite bonne réussite ».

« Vous comblez là, nous dit **M. le professeur Gilbert**, membre de l'Académie de Médecine, une lacune que j'ai déplorée souvent sans y rien pouvoir.

« Vous rendrez un signalé service autant aux malades qu'aux médecins qui sont navrés, souvent de se heurter aux difficultés que vous avez signalées ».

Le professeur Fernand Widal, de l'Académie de Médecine, se déclare sans ambages un ferme partisan de l'œuvre entreprise :

« Vous devez avoir avec vous, dit-il, tous les médecins. Je m'efforce, pour ma part, d'inculquer à mes élèves une haute notion de leur devoir professionnel. Or, c'est ce devoir que vous allez faciliter dans une large mesure ».

Et autour de lui ses élèves, l'espoir de la jeune école médicale, les docteurs Frouin, Abrami, approuvent hautement leur maître.

M. Mesureur, Directeur de l'Assistance Publique, nous dit :

« Excellente et louable initiative. Elle répond à un besoin et mérite les encouragements les plus vifs.

Je lui souhaite pour ma part le succès qui doit forcément la suivre ».

« Ceux qui ont eu cette idée, nous dit le **Dr Albert LE PLAY**, Chef du laboratoire du dispensaire antituberculeux Léon Bourgeois, ont droit à toutes les félicitations. Je l'avais entendu souvent émettre par mon regretté maître le professeur Dieulafoy.

Chaque jour ici nous voyons défiler des malades à qui nous serions tentés de conseiller une saison climatérique. Nous sommes arrêtés par cet argument : pas d'argent !

« Que de tuberculeux on aurait arraché à la mort si, au début, on avait pu leur procurer un séjour au grand air !

« Je souhaite à cette heureuse initiative le plus grand succès : elle le mérite largement ».

A l'infini nous pourrions citer les avis autorisés de membres éminents du corps médical.

« La Société Nationale des Stations Thermales » vient à son heure, elle rendra les plus grands services et dès maintenant elle a droit à toute la sympathie du grand public.

Encouragée par les médecins, soutenue par l'opinion publique, l'avenir de cette entreprise *privée est désormais assuré.*

6795

HALLUIN

Le lock-out chez les maçons. — Le conflit qui a surgi dans la corporation des maçons à Halluin, demeure dans le même état qu'il y a huit jours. Le lock-out se maintient et dans les chantiers le chômage est toujours complet.

Du côté des patrons, comme du côté des ouvriers, on demeure dans l'expectative. On ne peut donc encore prévoir la fin du conflit.

HALLUIN. — Naissances. — Alphonse Vammeenen, à Sébastopol. — Eugène Vammeulen, chemin de Linselles. — Marcelle Loosveldt, rue Turbigo.

Décès. — Mélanie Debaere, 93 ans, ménagère, à Sébastopol. — Achille Dupont, 19 j., chemin de Loisel. — Alphonse Vammeenen, 1 jour, à Sébastopol.

RONCQ

Un incendie dans une ferme. — Mardi vers six heures et demie, un incendie s'est déclaré chez M. Catteau-Destombes, cultivateur au Blanc-Four, route de Lille.

Le feu avait pris naissance dans une petite place servant à la lessive.

L'alarme fut donnée et quelques voisins s'efforcèrent d'éteindre le feu. Mais déjà le fléau avait fait de grands progrès. Les pompiers du Blanc-Four, au bout d'une heure d'efforts, écartèrent tout danger.

L'étable, l'écurie et quelques petites pièces furent détruites. Seul, le corps de logis fut épargné.

Les dégâts s'élèvent à 4.000 francs environ. Ils sont couverts par une assurance.

La ferme appartenait à M. Dujardin, de Tourcoing.

Danger des armes à feu. — A l'occasion de la ducasse, plusieurs mariages avaient lieu lundi. Dans la soirée, un cortège descendait la rue de Lille. Un des invités était muni d'un revolver.

En face de la demeure de M. Bisson, maréchal, le porteur de revolver déchargea son arme. Malheureusement, il tirait avec des cartouches à balles, et l'arme ayant dévié, une balle traversa un carreau de la maison et alla tomber sur le lit de M. Bisson, qui sommeillait. Ce dernier retrouva la balle sur son lit.

Un automobile contre un arbre.— Mardi, vers quatre heures de l'après-midi, l'auto-camion de M. Boutemy, fabricant à Lys-lez-Lannoy, se dirigeait vers Halluin par la route de Lille. Arrivé en face de la brasserie Torris, le chauffeur ne fut plus maître de sa direction (qui devait être faussée). La voiture alla se heurter contre un arbre qui borde la route.

Le devant du camion-automobile fut complètement brisé. Quant au chauffeur, il fut comprimé entre le volant de la voiture et la caisse.

Les marchandises furent déposées sur un autre camion et conduites à Halluin.

L'auto fut remorqué jusqu'à Lys par une autre automobile appartenant à M. Boutemy.

Huile de table des Chartreux. — Prix de vente : 2 fr. la bout. et 1 fr. 10 la 1/2 bout. 0235

DÉPÊCHES DE LA NUIT

AU MAROC

Fez est attaquée

L'Agence Havas communique dans la nuit la brève dépêche suivante :

Fez, 28 mai (par télégraphie sans fil). — **Les tribus marocaines, en nombre considérable, attaquent de nouveau la ville.**

Tous nos lecteurs nous câblent : Rien de meilleur que le *Chocolat Delespaul-Havez*. C'est vrai !

De Toulon à Marseille

EN 28 MINUTES

Marseille. — Mardi après-midi, l'aviateur Kimmerling a accompli le trajet en 28 minutes de Toulon à Marseille.

BOURSE DE BRUXELLES

DU 28 MAI 1912

FONDS D'ETAT, PROVINCES, VILLES

	Ouvert.	Clôt.
Rente 3 %, 2e série	86 95	87 05
Bruxelles 1902, 2,50 %	92 25	92 75
Bruxelles 1905, 2 % lib.	— —	78 —
Anvers 1887, 2,50 %	— —	84 75
Anvers 1908, 2 %	— —	79 75
Gand 2 %	70 —	69 75
Liège 1860, 3 %	— —	129 75
Liège 1897, 2 %	— —	68 75
Liège 1905, 2 %	— —	—
Congo lots 1888	— —	79 50
CHARBONNAGES		
Abhloz et Bon F.	— —	875 —
Amercœur (mars 1910)	— —	2349 —
Anderlues (30 septemb. 10)	910 —	915 —
Bernissart (1er avril 10)	586 —	596 —
Bois-d'Avroy (4 avril 10)	— —	—
Bois Saint-Ghislain, act. pr.	— —	—
B.-E. Lambusart (2n vo. 10)	— —	—
Borinage Central, 2 nov. 09	575 —	564 —
Charbon. belge (15 avr. 09)	452 50	457 —
Chevalière à Dour(2 mai 10)	1715 —	1735 —
Ce Furstemberg p., 1er mai 10	— —	— —
Ce Furstemberg n., 1er mai 09	— —	— —
Concorde (1er mai 10)	1575 —	1535 —
Couchant du Flénu, 1 av. 09	— —	87 —
Courcelles Nord (1er mai 10)	2070 —	2030 —
Espérance B.-F. (2 août 10)	740 —	750 —
Fontaine Lévêque (2 mai 10)	— —	— —
Gouffre (14 avril 1910)	— —	1830 —
Grand Buisson (3 janv. 11)	3100 —	3110 —
G. Machine à Dour (31 d. 08)	3310 —	3325 —
G. Mambourg (15 mars 1909)	330 —	326 —
Ham-sur-Sambre (1er juin 10)	570 —	572 50
Hazard (2 mai 1910)	827 50	830 —
Horloz (3 octobre 1909)	— —	2074 —
Hornu et Wasmes (31mars10)	— —	— —
H. Unies de Charl. (2 nov. 09)	780 —	760 —
Kessales (31 mars 10)	1380 —	1395 —
La Haye (31 octobre 1910)	765 —	755 —
La Louvière-Sart (15 av. 09)	— —	212 50
Levant du Flénu (31mars10)	5380 —	2385 —
Marchiennes (2 avril 1909)	— —	— —
Mariémont (1er février 1910)	— —	2800 —
Noël Sart culpart (2 nov. 10)	— —	3650 —
Nord de Charleroi (1er juin 10)	— —	3855 —
N. d. Rieu d. Cœur, 1er d. 08	— —	1175 —
Patience Beauj. (3 août 1910)	— —	745 —
Poirier (1er avril 1910)	— —	657 50
Prod. d. Flénu (1er mars 10)	— —	— —
Réunis de Charl. (1er juin 10)	2040 —	2030 —
Sacré-Madame (2 mai 1910)	4200 —	4150 —
Trieu-Kaisin (1er octob. 1910)	1200 —	1225 —
Unis-Ouest-Mons (2 avril 10)	— —	1150 —
Wilhem-Sophia (1er nov. 10)	— —	— —
Kaiping p. (novembre 10)	— —	46 —
METALLURGIES		
Angleur (3 décemb. 1910)	1210 —	1215 —
Aumetz-la-Paix (2 déc. 10)	— —	946 —
Cockerill (7 novembre 10)	1945 —	1986 —
Nicolaïef privil.	— —	— —
— ordinaire (15 mai 09)	— —	— —
Ougrée (3 août 10)	— —	1670 —
Providence Russe (11 oct. 10)	501 —	497 50
Sarrebruck (31 oct. 1910)	— —	— —
Sambre-Moselle p. 30 nov. 08	— —	780 —
T. d. Konstantin c. 10 fév. 10	— —	698 —
T. d. Konstantin j.	1890 —	1900 —
ZINC		
Asturienne (3 juin 1910)	— —	5800 —
Austro-Belge (5 nov. 1910)	— —	445 —
Djebels (1er juillet 1909)	— —	— —
Nebida (1er novembre 1910)	410 —	420 —
Nlle Montagne pr. (janv. 11)	640 —	635 —
Nlle Montagne or. —	435 —	430 —
Vieille Montagne (10 nov. 10)	— —	937 50
DIVERSES ET ETRANGERES		
All. Dallbusch (15 av. 1910)	1110 —	1111 —
All. Mine Stolberg (3 juin 10)	— —	515 —
All. Zinc de Silésie(7 mai 10)	— —	1460 —
Fr Métropolitain (3 juill. 07)	— —	638 —
Dniéprovienne (15 janv. 11)	2395 —	2385 —
Koloma (17 juin 10)	— —	625 —
Métal Russ.-Belge (28 f. 11)	1780 —	1788 —

Change. — Papier français (prix moyen), 100 42 50.